



Ghislaine Alberton

Professeure agrégée de droit public

**Université de Pau et des Pays de l'Adour
Collège 2EI Bayonne**

Ghislaine Alberton est Référente Intégrité Scientifique de l'UPPA depuis janvier 2022 et membre du Comité éditorial du Pôle Publications de l'IRAFPA. Elle a été nommée chevalier de l'ordre national du Mérite par décret présidentiel du 14 novembre 2011.

Elle est spécialiste de l'analyse du processus d'interactions normatives entre le droit de l'Union européenne et le droit français (sur les plans constitutionnel, administratif et judiciaire). Les recherches menées par Ghislaine Alberton en ce domaine font régulièrement l'objet de publications dans le cadre de revues juridiques spécialisées et s'inscrivent dans le droit fil des travaux menés par le Centre de Documentation et de Recherches européennes (CDRE rattaché au Collège 2EI, Bayonne) auquel elle appartient.

Ses publications sont notamment consacrées : à la fonction publique, aux rapports normatifs qu'entretiennent la Constitution française et les normes européennes et à la responsabilité des autorités publiques nationales (administration / législateur) pour non-respect du droit de l'Union européenne.

Elle a publié le chapitre « La loi du 21 mars 2022 améliore-t-elle vraiment la protection du lanceur d'alerte académique ? » dans l'ouvrage *Les nouvelles frontières de l'intégrité académique*, Coll. Questions de Société, EMS, 2023.